

# Règlement

**Art.1** La société Cactus S.A. organise un jeu-concours gratuit et sans obligation d'achat intitulé « Skiclub Kampen ».

**Art.2** Le concours aura lieu du **16/09/2019 au 22/09/2019** (inclus) sur la plateforme Facebook de MyCactus Luxembourg à l'adresse [www.facebook.com/mycactus.lu](http://www.facebook.com/mycactus.lu) .

**Art.3** La participation au concours est ouverte à tout public, à l'exclusion des personnes juridiquement liées de façon directe ou indirecte à la direction de l'Organisateur Cactus S.A. ou à l'une de ses filiales, soit tout membre (et sa/son conjoint(e)) de la direction, chef de service, acheteur, équipe gérant POS, employé du service marketing et de l'agence de publicité Createam S.A.

**Art.4** Le concours consiste à :

- Liker la page MyCactus Luxembourg sur Facebook
- Partager la publication « Skiclub Kampen » du 16.09.19 sur la page Facebook de MyCactus Luxembourg
- Taguer une personne de votre choix en commentaire du post « Skiclub Kampen » du 16.09.2019 du compte Facebook de MyCactus Luxembourg

La participation au jeu est permise à toute personne physique ayant atteint l'âge de 18 ans et nécessite d'être préalablement en détention d'un compte Facebook car la participation au jeu se fait exclusivement sur la plate-forme Facebook. A ce titre, toute inscription par téléphone, télécopie, courrier postal ou courrier électronique ne pourra être prise en compte.

**Art.5** Une seule participation par personne et par adresse physique sera autorisée.

**Art.6** Les gagnants seront tirés au sort parmi toutes les participations. Sera considéré comme gagnant, la personne ayant participé au jeu-concours suivant les modalités de l'article 4.

**Art.7** Le nom du compte Facebook gagnant sera publié sur le Blog mycactus.lu. et le gagnant recevra un message privé. Si à la suite de cette publication sur mycactus.lu ou suite au message privé, le gagnant ne se manifeste pas dans les 30 jours après l'annonce des résultats, ce dernier sera considéré comme ayant renoncé à son lot. Le gagnant devra se manifester à l'adresse suivante : [Createam.event@cactus.lu](mailto:Createam.event@cactus.lu)

**Art.8** Les organisateurs mettent en jeu :

1 <sup>er</sup> prix	1x 6 Bouteilles Skiclub Kampen ( Vodka - Gin - Liqueur d'œuf )
2 <sup>ème</sup> au 6 <sup>ème</sup> prix	5x 1 Coupe-vent Black Size M Woman

Les gagnants pourront réceptionner leur gain dans un des points de ventes Cactus (Hyper-, Supermarché ou Marché).

**Art.9** Il ne sera attribué qu'au maximum un prix par personne et par adresse physique.

**Art.10** Les valeurs indiquées dans les communications du concours (affiches, flyers, règlement et autres) peuvent être sujets à modification. Les gains sont définis et négociés en interne par les organisateurs. Ils ne correspondent pas forcément aux offres disponibles au grand public, et de ce fait n'ont pas les mêmes conditions et valeurs.

**Art.11** Le prix ne peut être ni monnayé, ni échangé.

**Art.12** Il n'y aura pas de communication téléphonique ni de correspondance concernant ce jeu-concours pendant la durée du concours.

**Art.13** Aucune réclamation écrite ou verbale au sujet du jeu ne sera acceptée.

**Art.14** La participation à ce jeu implique automatiquement l'acceptation du présent règlement et n'autorise aucun recours en justice.

**Art.15** Par leur seule participation, les gagnants autorisent l'utilisation de leurs pseudonyme Facebook, leurs noms et photos pour la publicité et l'annonce des résultats, ceci sans aucune compensation.

**Art.16** Les données collectées seront exclusivement destinées à la société Cactus S.A. et aux sociétés partenaires du concours pour les besoins de la gestion du présent concours. Par ailleurs, les participants gagnants autorisent la société Cactus S.A. et les sociétés partenaires du concours à utiliser leurs données personnelles à des fins d'envoi, par courrier postal ou e-mail, d'informations concernant l'organisation du jeu (invitation à la remise des prix, envoi d'informations sur le concours et la réception des gains, et autres).

Conformément à la loi du 8 décembre 1992 relative à la protection de la vie privée à l'égard du traitement des données à caractère personnel, les participants jouissent d'un droit d'accès, de correction et de retrait des données, ainsi que du droit de s'opposer à l'utilisation de celles-ci après finalisation du concours, lequel droit est à exercer à l'adresse suivante [service.clients@cactus.lu](mailto:service.clients@cactus.lu).

**Art.17** Les sociétés organisatrices tiennent à préciser que, ni Facebook, ni Apple ne sont impliqués dans l'organisation du concours et n'en sont pas sponsor.

**Art.18** Les éventuels avenants qui seraient publiés pendant le Jeu, par annonce dans la presse ou sur le site [www.mycactus.lu](http://www.mycactus.lu) seront considérés comme des annexes au règlement.

**Art.19** Les organisateurs se réservent le droit de poursuivre en justice quiconque aurait tenté de frauder ou de falsifier des bulletins de participation.

**Art.20** Les organisateurs sont dans le droit d'annuler une participation si la participation porte atteinte à l'ordre public et aux bonnes mœurs.

**Art.21** Les sociétés organisatrices ne pourront être tenues pour responsables, si par suite d'un cas de force majeure ou tout autre cause fortuite, indépendante de leur volonté, le jeu devrait être purement et simplement annulé, reporté ou arrêté. Dans ce cas une annonce serait faite par voie d'affichage dans les points de vente.

**Art.22** Le présent règlement est déposé chez Me Biel Pierre et Me Gallé Geoffrey, huissiers de justice à Luxembourg, et peut être obtenu sur simple demande auprès des services de l'organisateur du concours.